Image not found or type unknown

Venir sur son lieu de travail pendant ses congés payés

Par **misterone**, le **20/08/2013** à **18:22**

Bonjour,

Je suis apprenti dans une boite d'informatique et je voudrais savoir si je peux venir sur mon lieu de travail pendant mes congés.

Je ne compte pas travailler pour ma boite pendant cette période mais simplement travailler sur des projets personnels non rémunérés (réviser mes examens en l'occurence).

Pouvez-vous si possible me donner les sources de votre réponse car mon employeur veut un officiel extrait des textes de loi?

Je vous remercie beaucoup et je vous souhaite une bonne journée.

Misterone

Par **P.M.**, le **20/08/2013** à **19:04**

Bonjour,
Vous n'avez rien à faire normalement sur votre lieu de travail en dehors de l'horaire de travail et l'employeur peut vous en interdire l'accès pour ne pas que puisse être invoqué du travail dissimulé même si c'est pour des travaux personnels...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés